



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 126

### GEMAPI 2022 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE DU PLAN D'EAU DE FENIERS – LA GIOUNE

Séance du 26 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt six octobre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences La Passerelle à Aubusson, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 20 octobre 2022. Marina BONIFAS a été désignée secrétaire de séance.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy ; MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROUGIER Bernard ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin (départ à 19H20) ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry (départ à 19H24) ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Gilles ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude et BERTIN Valérie

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à ROULET Alain ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES : ROGER Thierry ; LABOURIER Dominique

**B SIMONS et T LETELLIER ont quitté la séance après lecture d'un discours et n'ont pas pris part au vote**

L LHERITIER présente le rapport ci-après

## Présentation de la demande

La recherche d'un entrepreneur pour les **travaux d'aménagement du plan d'eau de Féniers – volet restauration de la continuité écologique** a fait l'objet d'une mise en concurrence dans le cadre d'un marché public ordinaire de travaux à procédure adaptée (MAPA) hors seuil de procédure formalisée et passé par l'EPCL.

La date de remise des offres était fixée au **vendredi 9 septembre 2022 à 12h00** après une mise en ligne le **mardi 9 août 2022**, représentant un délai de quatre semaines et demi de réponse. Une phase de négociation a eu lieu entre le 23 septembre et le 3 octobre 2022.

Il s'agit donc d'attribuer, le marché de travaux à l'entreprise ayant obtenu le meilleur score final à l'issue de l'analyse. Les travaux pourraient ainsi démarrer prochainement avant la fin de l'année 2022.

Le rapport d'analyse des offres détaille le processus d'étude des plis reçus.

## Éléments d'appréciation

Quatre dépôts ont été réalisés via la plateforme DEMATIS :

1. TTPM, 23200 Aubusson
2. COLAS, 23000 La Brionne
3. EURL TAUTON, 23700 Chatelard
4. GUINTOLI, 23400 Bourganeuf

Les quatre dossiers étaient complets toutes les candidatures a été analysées. La synthèse est la suivante :

- Aspect financier

Au regard des importantes disparités des offres, il est apparu opportun de lancer une phase de négociation. Les candidats ont été informés de la négociation par mail le vendredi 23 septembre 2022. Les devis révisés devaient être envoyés au plus tard le lundi 3 octobre 2022 à midi, soit une phase de 10 jours.

Tous les candidats ont pris contact avec le service Environnement de Creuse Grand Sud afin d'avoir plus d'informations quant à la phase de négociation. Il a été indiqué la grande disparité des offres de prix proposés et certaines lacunes identifiées dans les chiffrages des devis détaillés.

Les offres de prix € TTC des entreprises à l'issue de la phase de négociation sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Candidat	Prix TTC après négociation	Note prix / 60	Rang
TTPM	59 490.00 €	59.7	2
COLAS	69 980.06 €	49.1	3
TAUTON	59 184.00 €	60.0	1
GUINTOLI	104 102.40 €	14.5	4

Les devis de TTPM et de TAUTON étant très proches l'un de l'autre (306 € d'écart), leurs notes sont quasiment égales l'une à l'autre mais place TAUTON en tête pour la note prix.

- Aspect technique

Les mémoires techniques fournis par les entreprises ont permis de décomposer leur valeur technique selon différents éléments d'appréciation :

- Moyens humains mobilisables sur le chantier en adéquation avec les besoins / **6 points**
- Conformité des propositions techniques formulées, connaissances techniques suffisantes à la réalisation du chantier / **10 points**



- Réalisation de travaux similaires, références sur d'autres chantiers de remise aux normes d'étangs / 8 points
- Prise en compte de l'aspect environnemental du chantier (utilisation d'huile végétale, présence de la renouée du Japon etc.) / 10 points
- Matériels de l'entreprise adaptés à la spécificité du chantier, période d'intervention en adéquation avec les besoins / 6 points

Le tableau suivant présente le détail de l'analyse technique des candidats :

Candidat	Moyen humain / 6	Propositions techniques / 10	Références / 8	Aspect environnemental, sécurité / 10	Matériel et période d'intervention / 6	TOTAL / 40	Rang
TTPM	1 directeur de travaux, 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier 1 à 2 conducteurs d'engins, 1 à 2 chauffeurs poids lourds, 2 à 3 manoeuvres	En adéquation avec les attentes Aucune sous-traitance	Etang du Verminier, RD990 La Clide Le Bignat (création marre), création de divers bassins	Sensibilisation du personnel, prise en compte de l'environnement dans toutes les étapes du chantier Port des EPI	1 pelle 15 T, 1 camion 8*4, 1 semi porte engin, pelle 25 T marais, GPS, 1 pelle 25 T, 1 grader, 1 compacteur V5, 1 mini pelle, Elingues, plaque vibrante 750kg, 1 camion, matériel de réfection de voirie Période d'intervention modulable selon la météo	36	2
	5	10	7	8	6		
COLAS	1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier, 1 conducteur d'engins, 2 à 3 compagnons + 1 chargée environnement en appui sur le dossier et 1 chargé d'Etudes	En adéquation avec les attentes Sous-traitance du répartiteur amont à MAGNE Jean-Pierre Signalisation spécifique pour les EEE	Une référence sur plan d'eau (Caudan, 56), multiples références en continuité écologique et travaux en milieux aquatiques	Sensibilisation du personnel, prise en compte de l'environnement dans toutes les étapes du chantier Mémoire technique détaillant les zonages environnementaux et sur la prise en compte de la Renouée Port des EPI	Période d'intervention modulable selon la météo Pelle chenille 15 T, mini-pelle 3.5 T, chargeur chenille, chargeur 1000 L, mini chargeur, camion 15 T, camion type OMV, camions bi-benne, niveleuse 12 G, compacteur VM, compacteur BW100, plaque 600 kg, 1 tracteur agricole, 1 fourgon,	39	1
	6	10	7	10	6		
TAUTON	1 chef de chantier, 1 conducteur d'engins	En adéquation avec les attentes Aucune sous-traitance	Etang de Flayat, étang de Chard, étang du Point du Jour, étang de Font Galand, restauration de la continuité écologique dans le camp militaire de la Courtine, autres travaux en rivière et confortement de talus	Sensibilisation du personnel, prise en compte de l'environnement dans toutes les étapes du chantier Port des EPI	1 pelle chenille caoutchouc 8T5, brise roche, 1 pelle chenille acier 13 T, 1 pelle chenille caoutchouc 3 T, 1 pelle chenille 25 T, 1 compacteur 10 T, 1 plaque vibrante 450 kg, 2 dameuses thermiques, 1 tractopelle, 1 tracteur 340 CV, 1 porte engins 3 essieux, 1 benne 20 T, lot de matériel portatif, 1 dumpier 20 T Période d'intervention modulable selon la météo	33	3
	3	10	8	8	4		
GUINTOLI	1 conducteurs de travaux, 1 chef de chantier, 2 à 4 ouvriers qualifiés, 1 à 3 conducteurs d'engins, 1 à 2 chauffeurs de camions, 1 géomètre topographe, 2 à 3 maçons + 1 chargée sécurité, 1 chargée environnement, 1 directeur d'agence	En adéquation avec les attentes Aucune sous-traitance	Nombreux travaux sur cours d'eau (continuité écologique, moulin, seuil, franchissement piscicole, génie végétal)	Sensibilisation du personnel, prise en compte de l'environnement dans toutes les étapes du chantier Port des EPI Tri des déblais pour réemploi	Période d'intervention modulable selon la météo 1 pelle 20/22 T, 1 chargeuse sur chenille, 1 tombereaux A25, 1 à 2 camion benne 64 ou 8*4, plaque vibrante ou compacteur pied de mouton, 1 chargeuse, 1 pince à enrochements, 1 toupe pour le béton, 1 manuscopique, petit matériel divers	39	1
	6	10	7	10	6		

L'ensemble des candidats présentent des capacités techniques (moyens humains, matériels, connaissances) bien adaptées pour réaliser ce chantier. Des différences se font remarquer sur les engins de chantiers mobilisés. En effet, COLAS, GUINTOLI et TTPM présentent un parc d'engins plus important, permettant potentiellement de remplacer une machine défectueuse en cas de casse/panne. Leur nombre d'employés plus conséquent permettrait également de parer à tout imprévu lié au personnel.

L'aspect environnemental est particulièrement développé dans les mémoires techniques de COLAS et GUINTOLI. En effet, ces deux entreprises emploient des chargé(e)s de mission environnement et sécurité qui seraient également impliqués dans le projet.

Au vu des mémoires techniques, toutes les entreprises présentent au moins une référence dans ce domaine spécifique ou travaux en rivière. On peut en conclure que toutes les entreprises seraient aptes à réaliser avec qualité le chantier dans sa globalité.

Le cahier des clauses techniques (CCP) est assez détaillé et toutes les entreprises ont apporté des bonnes réponses techniques.

L'analyse technique place les entreprises GUINTOLI et COLAS en tête pour la note technique.

- **Classement final :**

Candidat	Note Prix / 60	Note Technique / 40	TOTAL	Rang
TTPM	59.7	36	95.7	1
COLAS	49.1	39	88.1	3
TAUTON	60.0	33	93	2
GUINTOL I	14.5	39	53.5	4

La combinaison des notes techniques et financières place en première place TTPM.

### *Éléments financiers*

Il s'agit d'attribuer dans le cadre d'une procédure de marché de travaux ordinaire les travaux de remise aux normes du plan d'eau de Féniers – volet continuité écologique à l'entreprise TTPM, 23200 AUBUSSON pour un montant de 49 975.00 € HT soit 59 490.00 € TTC.

Il est rappelé que ces dépenses sont en partie subventionnées. De plus, la part d'autofinancement sera remboursée par la Commune de Féniers dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage dont elle est signataire.

Cette opération est donc intégralement financée par des tiers et inscrite *telle quelle* dans le plan de financement du budget prévisionnel 2022 du budget annexe GEMAPI.

Aussi, au regard des éléments d'analyse très étoffés, notamment par une phase de négociation, d'une proposition très satisfaisante tant d'un point de vue technique que financier et afin de pouvoir engager dès que possible la réalisation de ces travaux attendus par la Commune de Féniers, le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

- ATTRIBUE le marché de travaux de remise aux normes du plan d'eau de Féniers – volet restauration de la continuité écologique, à l'entreprise TTPM, à AUBUSSON pour un montant de 59 490.00 € TTC
- AUTORISE Madame la Présidente à le signer et tout document nécessaire.

CONTRE : 0

POUR : 41

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 26 octobre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.  
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIÉE le

Valérie BERTIN,  
Présidente